

Cette fiche d'autocontrôle répond à la mutualisation de l'audit réglementaire gaz, en complément des points de Qualit'EnR elle comprend également le référentiel de contrôle V6_26 01 2016 de l'AFG.

PARTIE 1 : Conception de l'installation

La
réponse
doit être

Sinon : Non
conformité

1. Etude de déperdition thermique

Existence de la note de calcul des déperditions	<input type="checkbox"/> Oui	Majeure
Puissance du générateur et des émetteurs adaptée	<input type="checkbox"/> Oui	Majeure

2. Rapport de mise en service

Existence du rapport de mise en service	<input type="checkbox"/> Oui	Mineure
Existence d'un PV de réception de travaux	<input type="checkbox"/> Oui	Mineure
Document, bon de garantie, notice d'utilisation remise au client	<input type="checkbox"/> Oui	Mineure

3. Electricité

Présence d'un dispositif différentiel en amont des circuits avec la section adaptée (conforme NF C 15-100)	<input type="checkbox"/> Oui	Majeure
--	------------------------------	---------

4. Suivi de l'installation

Présentation du certificat de conformité de l'installation gaz	<input type="checkbox"/> Oui	Majeure
Le client a été informé de l'obligation d'entretien de l'installation	<input type="checkbox"/> Oui	Observation

5. Généralités

La fiche d'autocontrôle a été utilisée et a été présentée lors de l'audit	<input type="checkbox"/> Oui	Observation
---	------------------------------	-------------

PARTIE 2 : L'appareil et son environnement

1. Local chaudière

L'espace autour de la chaudière est suffisant pour permettre les diverses opérations d'entretien et de maintenance en accord avec les préconisations fabricant.	<input type="checkbox"/> Oui	Observation
Le local chaudière est correctement ventilé (section de l'amenée d'air comburant conforme à la puissance de l'appareil)	<input type="checkbox"/> Oui	Mineure
La distance minimum de 1m entre le générateur et le stockage du combustible est respectée	<input type="checkbox"/> Oui	Majeure

2. Circuit de chauffage

Le circuit présente un vase d'expansion	<input type="checkbox"/> Oui	Majeure
Le vase d'expansion est manifestement sous-dimensionné	<input type="checkbox"/> Non	Majeure
Une soupape de sécurité est présente sur chacun des générateurs	<input type="checkbox"/> Oui	Majeure
Absence d'organe de coupure entre le générateur et la soupape de sécurité	<input type="checkbox"/> Oui	Majeure
Présence d'un limiteur de température sur départ de plancher chauffant	<input type="checkbox"/> Oui	Majeure
Présence d'une vanne d'isolement manoeuvrable par l'utilisateur en amont du vase d'expansion	<input type="checkbox"/> Non	Majeure
Présence d'un disconnecteur (si connecté au réseau de ville)	<input type="checkbox"/> Oui	Majeure

3. Stockage ECS

Présence d'un isolant sur le ballon	<input type="checkbox"/> Oui	Majeure
Isolant du ballon mal installé	<input type="checkbox"/> Non	Mineure
Présence d'un groupe de sécurité	<input type="checkbox"/> Oui	Majeure
Présence d'une fuite caractérisée (goutte, flaque, ...)	<input type="checkbox"/> Non	Mineure
Respect des raccordements hydrauliques (raccords diélectriques, etc.)	<input type="checkbox"/> Oui	Majeure
Présence d'un vase d'expansion sanitaire entre le groupe de sécurité et le ballon	<input type="checkbox"/> Oui	Observation
Eléments à entretenir accessibles pour faciliter l'entretien et la maintenance	<input type="checkbox"/> Oui	Mineure

4. Emetteurs

Départ du fluide réglable adapté à la typologie du générateur	<input type="checkbox"/> Oui	Mineure
Hors volume chauffé, isolant sur canalisation y compris sur les raccords	<input type="checkbox"/> Oui	Mineure

a) Radiateur

Si radiateurs neufs, existence de dispositif de réglage de débit (T de réglage)	<input type="checkbox"/> Oui	Majeure
Présence d'une fuite caractérisée (goutte, flaque, ...)	<input type="checkbox"/> Non	Majeure
Traversée de paroi conforme aux règles de l'art (présence d'un fourreau)	<input type="checkbox"/> Oui	Majeure

Percements de murs ou cloisons non rebouchés	<input type="checkbox"/> Non	Mineure
Présence de calorifugeage des tuyauteries dans les locaux non chauffés	<input type="checkbox"/> Oui	Observation
Fixation des radiateurs adaptée	<input type="checkbox"/> Oui	Majeure
b) Plancher chauffant		
Existence de la note de dimensionnement des boucles (débit, perte de charge, choix des pompes, etc.)	<input type="checkbox"/> Oui	Majeure
Existence des plans d'exécution ou photos avant enrobage	<input type="checkbox"/> Oui	Observation
c) Régulation		
T départ eau de chauffage < 50° (pour PC)	<input type="checkbox"/> Oui	Mineure
T surface plancher < 28° (pour PC)	<input type="checkbox"/> Oui	Mineure
Position des sondes d'ambiance entre 1m20 et 1m70	<input type="checkbox"/> Oui	Mineure
Sonde d'ambiance, si existante, à l'abri de tout apport thermique	<input type="checkbox"/> Oui	Mineure

Ecart critique : Entraîne un audit cas 4, c'est à dire la suspension immédiate de la qualification jusqu'à la contre-visite.

Ecart Majeure : Entraîne un audit cas 3, c'est à dire la suspension de la qualification si absence d'une contre-visite corrective dans un délais de 6 semaines. 2 écarts majeurs ou plus entraîne un audit cas 4.

Ecart mineur : Entraîne un audit cas 2, c'est à dire la suspension de la qualification en cas d'absence d'attestation de rectification des défauts dans un délai de 6 semaines.

1. Certificat de conformité

Le certificat est correctement rempli et les éléments mentionnés sont exacts

 Oui

cc non validé

2. Tuyauterie fixe et apparente

Le matériau est en cuivre, en acier, en PE (enterré), en plomb (uniquement GN en existant)

 Oui

A2

 Oui

A2

Les éléments du tableau ci-dessous sont respectés :

Matériaux	Partie neuve	Partie existante
Plomb avec GN	Interdit	Autorisé
Plomb avec GPL	Interdit	Interdit
Cuivre	Autorisé	Autorisé
Acier	Autorisé	Autorisé
Polyéthylène (PE)	Autorisé si enterré	Autorisé si enterré
Autres (sauf matériaux faisant l'objet d'une acceptation ministérielle)	Interdit	Interdit

La tuyauterie en PE pénètre à l'intérieur du bâtiment ou est située sous le bâtiment

 Non

A2

 Non

A2

La tuyauterie en PE est protégée dans la remontée contre les chocs et la lumière

 Oui

A2

 Oui

A2

Assemblages réalisés par filetage (sauf cas autorisés)

 Non

A2

Assemblages sur tubes en cuivre réalisés sur le chantier par piquages directs

 Non

A2

Les raccords brasés sur l'installation en cuivre sont des raccords du commerce, les assemblages mâle et femelle sont respectés et ne sont réalisés ni par emboîtures ni par tube dans tube

 Oui

A1

L'espace annulaire de la canalisation gaz à la pénétration dans le logement est visible. Si oui, il est obturé

 Oui

A1

 Oui

A1

L'installation présente une étanchéité apparente

 Oui

DGI

 Oui

DGI

3. Organe de coupure

Un second organe de coupure est nécessaire. Si oui, il existe, il est accessible et manœuvrable

 Oui

A1

 Oui

A1

Tout robinet et accessoire est adapté à la pression de service

 Oui

DGI

 Oui

DGI

Le détendeur est présent (GPL)

 Oui

DGI

 Oui

DGI

Le limiteur de pression en sortie de citerne (ou second détendeur) est présent (GPL)

 Oui

A2

 Oui

A2

Si un raccord isolant est nécessaire sur une citerne enterrée il est présent et en bon état

 Oui

A1

 Oui

A1

4. Lyre GPL

La lyre n'est pas autorisée d'emploi

 Non

A2

 Non

A2

La lyre est en mauvais état

 Non

DGI

 Non

DGI

Sa longueur est supérieure à 0,70 m ou plusieurs lyres sont raccordées bout à bout

 Non

A1

 Non

A1

Cas des lyres GPL en caoutchouc armé : sa date limite d'utilisation n'est pas lisible ou est dépassée

 Non

A1

 Non

A1

La lyre passe dans une zone dangereuse

 Non

A2

 Non

A2

La lyre n'est pas visitable

 Non

A1

 Non

A1

5. Robinets de commande d'appareils

Présence pour chaque appareil en place d'un robinet de commande adapté

 Oui

A2

 Oui

A1

Accessibilité de chaque robinet de commande

 Oui

A2

 Oui

A1

Manoeuvrabilité de chaque robinet de commande

 Oui

A2

 Oui

A1

En l'absence d'appareil, le RCA (ou la tuyauterie en attente) est obturé par un bouchon vissé

 Oui

A2

 Oui

A2

Au moins un robinet de commande d'un appareil alimenté en gaz de réseau est muni d'un about porte caoutchouc non démontable

 Non

DGI

 Non

DGI

Pour GPL, présence pour chaque appareil d'un robinet ou accessoire adapté à la pression de service et/ou d'un détendeur-déclencheur de sécurité (DDS)

 Oui

A2

 Oui

A2

6. Alimentation des appareils

Au moins un appareil est inadapté à la nature du gaz distribué

 Non

A2

 Non

A2

7. Tuyaux non rigides d'alimentation en gaz des appareils

Le type de raccordement est admis et le raccordement comporte un seul tube souple ou un seul tuyau flexible

 Oui

A2

 Oui

A2

Matériel non autorisé d'emploi (tuyau d'arrosage, matériel non marqué du logo «NF GAZ», ...) ou tube souple ou tuyau flexible non métallique en mauvais état

 Non

DGI

 Non

DGI

Tuyau flexible métallique à embouts mécaniques en mauvais état

 Non

A2

 Non

A2

Longueur supérieure à 2 mètres

 Non

A1

 Non

A1

Date d'utilisation dépassée ou illisible

 Non

A1

 Non

A1

Passage dans une zone dangereuse

 Non

A2

 Non

A2

Tube souple ou tuyau flexible visitable

 Oui

A1

 Oui

A1

Tube souple de calibre adapté aux abouts porte caoutchouc de raccordement	<input type="checkbox"/> Oui	DGI	<input type="checkbox"/> Oui	DGI
Tube souple monté sur about(s) porte caoutchouc conforme(s) et suffisamment engagé	<input type="checkbox"/> Oui	DGI	<input type="checkbox"/> Oui	DGI
Tube souple alimentant un appareil encastré	<input type="checkbox"/> Non	A2	<input type="checkbox"/> Non	A2
Tube souple équipé de colliers de serrage appropriés	<input type="checkbox"/> Oui	A1	<input type="checkbox"/> Oui	A1
Tube souple alimentant un appareil non encastré	<input type="checkbox"/> Non	A1		
Un appareil non fixé ou non immobilisé sous son propre poids est raccordé en gaz par une tuyauterie rigide ou celle-ci, pour les appareils de cuisson, n'est pas réalisée en tube de cuivre	<input type="checkbox"/> Non	A2	<input type="checkbox"/> Non	A1
8. Installation des appareils en place ou prévus				
Local adapté (volume et ouvrant) pour un CENR	<input type="checkbox"/> Oui	A2	<input type="checkbox"/> Oui	A2
Local adapté (volume et ouvrant) pour un autre appareil	<input type="checkbox"/> Oui	A1	<input type="checkbox"/> Oui	A1
Appareil non étanche raccordé situé dans une salle de bain ou de douche	<input type="checkbox"/> Non	A2		
9. Ventilation du local (appareils autres que CENR ou étanches)				
L'amenée d'air n'existe pas	<input type="checkbox"/> Non	A2	<input type="checkbox"/> Non	A2
L'amenée d'air du local est manifestement insuffisante (section d'orifice ou présence de modules)	<input type="checkbox"/> Non	A2	<input type="checkbox"/> Non	A2
Le passage de transit pour l'amenée d'air indirecte est insuffisant	<input type="checkbox"/> Non	A2	<input type="checkbox"/> Non	A2
Lorsque la sortie d'air est directe, l'amenée d'air directe est située à une hauteur non adaptée	<input type="checkbox"/> Non	A2	<input type="checkbox"/> Non	A2
L'amenée d'air indirecte transite par WC, ou par un autre logement, ou par une partie commune	<input type="checkbox"/> Non	A2	<input type="checkbox"/> Non	A2
L'amenée d'air est réalisée par un conduit descendant et le local ne comporte pas de dispositif de sortie d'air adapté	<input type="checkbox"/> Non	A2	<input type="checkbox"/> Non	A2
L'amenée d'air est obturée	<input type="checkbox"/> Non	A2	<input type="checkbox"/> Non	A2
L'amenée d'air est obturable	<input type="checkbox"/> Non	A2	<input type="checkbox"/> Non	A2
La sortie d'air est absente	<input type="checkbox"/> Non	A2	<input type="checkbox"/> Non	A1
La sortie d'air est manifestement insuffisante (section d'orifice ou présence de modules)	<input type="checkbox"/> Non	A2	<input type="checkbox"/> Non	A1
La sortie d'air est obturée	<input type="checkbox"/> Non	A2	<input type="checkbox"/> Non	A1
La sortie d'air est obturable	<input type="checkbox"/> Non	A2	<input type="checkbox"/> Non	A1
La sortie d'air est constituée par un dispositif non adapté	<input type="checkbox"/> Non	A2	<input type="checkbox"/> Non	A1
Pour un appareil non raccordé autre que cuisson : la sortie d'air est constituée par un dispositif de ventilation mécanique (hotte avec ventilateur d'extraction intégré ou non)	<input type="checkbox"/> Non	A2	<input type="checkbox"/> Non	A1
Pour un appareil de cuisson seul : la sortie d'air est constituée par un dispositif de ventilation mécanique (hotte avec ventilateur d'extraction intégré ou non) ne répondant pas aux critères d'installation	<input type="checkbox"/> Non	A2	<input type="checkbox"/> Non	A1
Si la sortie d'air est directe, l'amenée d'air est directe	<input type="checkbox"/> Oui	A2	<input type="checkbox"/> Oui	A1
10. Chauffe-eau non raccordé				
L'appareil est à triple sécurité	<input type="checkbox"/> Oui	DGI	<input type="checkbox"/> Oui	DGI
Il est situé dans un local autorisé	<input type="checkbox"/> Oui	DGI	<input type="checkbox"/> Oui	DGI
a) Amenée d'air				
1. elle est absente	<input type="checkbox"/> Non	DGI	<input type="checkbox"/> Non	DGI
2. elle est manifestement insuffisante	<input type="checkbox"/> Non	DGI	<input type="checkbox"/> Non	A2
3. le passage de transit sous les portes est insuffisant	<input type="checkbox"/> Non	DGI	<input type="checkbox"/> Non	A2
4. elle transite par un WC, ou par un autre logement ou par une partie commune	<input type="checkbox"/> Non	DGI	<input type="checkbox"/> Non	A2
5. elle est obturée	<input type="checkbox"/> Non	DGI	<input type="checkbox"/> Non	A2
6. elle est obturable	<input type="checkbox"/> Non	DGI	<input type="checkbox"/> Non	A2
b) Sortie d'air				
1. elle est absente	<input type="checkbox"/> Non	DGI	<input type="checkbox"/> Non	DGI
2. elle est manifestement insuffisante	<input type="checkbox"/> Non	DGI	<input type="checkbox"/> Non	A2
3. elle est obturée	<input type="checkbox"/> Non	DGI	<input type="checkbox"/> Non	A2
4. elle est obturable	<input type="checkbox"/> Non	DGI	<input type="checkbox"/> Non	A2
5. elle est constituée par un dispositif non adapté	<input type="checkbox"/> Non	DGI	<input type="checkbox"/> Non	A2
6. elle est constitué uniquement par un dispositif d'extraction mécanique ou par une VMC	<input type="checkbox"/> Non	DGI	<input type="checkbox"/> Non	A2
c) Si la sortie d'air est directe, l'amenée d'air est directe	<input type="checkbox"/> Oui	DGI	<input type="checkbox"/> Oui	A2
d) Le chauffe-eau non raccordé alimente d'une manière constatée ou déclarée				
Un récipient de plus de 50 litres (baignoire, bac à laver,...) ou plus de 3 postes d'utilisation ou 3 postes répartis dans plus de 2 pièces distinctes	<input type="checkbox"/> Non	DGI	<input type="checkbox"/> Non	DGI
Une douche	<input type="checkbox"/> Non	DGI	<input type="checkbox"/> Non	DGI
Présence de l'étiquette «recommandations d'usage». En l'absence de l'étiquette «recommandations d'usage» pose obligatoire de l'étiquette par le contrôleur. Ce point de contrôle ne donne pas lieu à une anomalie.				

11. Evacuation des produits de combustion

a) Appareils à circuit étanche				
L'orifice d'évacuation des produits de combustion débouche à l'extérieur ou dans un conduit collecteur spécial	<input type="checkbox"/> Oui	DGI	<input type="checkbox"/> Oui	DGI
L'orifice d'évacuation des produits de combustion respecte les distances aux ouvrants et amenées d'air – article 18.IV de l'arrêté du 2 août 1977 modifié	<input type="checkbox"/> Oui	A2		
b) Appareils à circuit non étanche devant être raccordés à un conduit de fumées				
Absence de conduit de raccordement	<input type="checkbox"/> Non	DGI	<input type="checkbox"/> Non	DGI
Absence de conduit de fumées	<input type="checkbox"/> Non	DGI	<input type="checkbox"/> Non	DGI
Le dispositif d'évacuation n'est manifestement pas un conduit de fumées	<input type="checkbox"/> Non	DGI	<input type="checkbox"/> Non	A2
S'il y a un doute sur la présence et/ou la constitution du conduit de fumées (sécurité), les questions 28b et 28c sont sans objet. Dans ce cas, porter alors la mention suivante sur le rapport : «faire vérifier le conduit de fumées par une entreprise qualifiée de fumisterie»				

12. Raccordement au conduit de fumées

Présence d'un moyen de réglage	<input type="checkbox"/> Non	DGI	<input type="checkbox"/> Non	A2
Le conduit de raccordement présente une réduction brusque de section	<input type="checkbox"/> Non	A2	<input type="checkbox"/> Non	A2
Détérioration apparente	<input type="checkbox"/> Non	DGI	<input type="checkbox"/> Non	DGI
Mauvais tracé	<input type="checkbox"/> Non	A2	<input type="checkbox"/> Non	A2
Matériau manifestement inadapté	<input type="checkbox"/> Non	A2	<input type="checkbox"/> Non	A2
Hotte motorisée raccordée à l'extérieur ou extracteur mécanique autre que VMC en présence d'un appareil à tirage naturel dans le même local (essai avec les appareils en fonctionnement – voir point de contrôle T)	<input type="checkbox"/> Non	A2	<input type="checkbox"/> Non	A2

13. Volume enveloppe et volume de protection

L'appareil à gaz alimenté en électricité (sauf TBT) est situé dans un local contenant une baignoire et/ou une douche et placé				
dans le volume enveloppe	<input type="checkbox"/> Non	A2	<input type="checkbox"/> Non	A2
dans le volume de protection	<input type="checkbox"/> Non	A2	<input type="checkbox"/> Non	A1

14. VMC GAZ

L'appareil est spécifique VMC GAZ	<input type="checkbox"/> Oui	DGI	<input type="checkbox"/> Oui	DGI
Le contrôle a permis de s'assurer que l'appareil en place est spécifique VMC GAZ	<input type="checkbox"/> Oui	DGI	<input type="checkbox"/> Oui	A2
Le relais spécifique au dispositif de sécurité collective (DSC) est absent	<input type="checkbox"/> Oui	DGI	procédure 32c : voir annexe	
Si VMC GAZ équipée d'un DSC raccordé à l'appareil via un relais spécifique, l'appareil est raccordé électriquement à une prise standard	<input type="checkbox"/> Non	A2	<input type="checkbox"/> Non	A2

Le DSC sur VMC GAZ fait partie des travaux faisant l'objet du Certificat de Conformité

Si oui, présence de l'attestation de conformité au descriptif du DSC et de bon fonctionnement	<input type="checkbox"/> Oui	cc non validé		
---	------------------------------	---------------	--	--

15. Alimentation par tige cuisine

Alimentation d'appareils autres que de cuisson. En cas d'anomalie informer le distributeur de gaz	<input type="checkbox"/> Non	DGI	<input type="checkbox"/> Non	A2
L'appareil de cuisson est alimenté par une tuyauterie fixe ou un TFEM	<input type="checkbox"/> Oui	A2	<input type="checkbox"/> Oui	A1
Le robinet de commande de l'appareil est un ROD. Si NON, informer le distributeur de gaz	<input type="checkbox"/> Oui	A2	<input type="checkbox"/> Oui	A2

16. Fonctionnement des appareils (sauf type B2 et C)

a) Appareils de cuisson (sur feux nus uniquement)				
La flamme du brûleur est jaune, charbonne ou décolle partiellement	<input type="checkbox"/> Non	A1	<input type="checkbox"/> Non	A1
La flamme décolle avec extinction du brûleur (GPL)	<input type="checkbox"/> Non	DGI	<input type="checkbox"/> Non	DGI
La flamme décolle avec extinction du brûleur (GN)	<input type="checkbox"/> Non	A2	<input type="checkbox"/> Non	A2
La flamme du brûleur s'éteint à l'ouverture du four (GPL)	<input type="checkbox"/> Non	DGI	<input type="checkbox"/> Non	DGI
La flamme du brûleur s'éteint à l'ouverture du four (GN)	<input type="checkbox"/> Non	A2	<input type="checkbox"/> Non	A2
La flamme du brûleur s'éteint lors du passage du débit maxi au débit mini (GPL)	<input type="checkbox"/> Non	DGI	<input type="checkbox"/> Non	DGI
La flamme du brûleur s'éteint lors du passage du débit maxi au débit mini (GPL)	<input type="checkbox"/> Non	A2	<input type="checkbox"/> Non	A2
b) CENR				
Le débit de gaz est supérieur au débit maximal théorique de 10% à 20%	<input type="checkbox"/> Non	A2	<input type="checkbox"/> Non	A1
Le débit de gaz est supérieur au débit maximal théorique de plus de 20%	<input type="checkbox"/> Non	DGI	<input type="checkbox"/> Non	A2
Le CENR fonctionnant seul, la mesure traduit une teneur en CO de l'atmosphère comprise entre 30 à 50 ppm	<input type="checkbox"/> Non	A2	<input type="checkbox"/> Non	A2
Le CENR fonctionnant avec un appareil de cuisson, la mesure traduit une teneur en CO de l'atmosphère comprise entre 30 à 50 ppm	<input type="checkbox"/> Non	A2	<input type="checkbox"/> Non	A2
Le CENR fonctionnant seul, la mesure traduit une teneur en CO de l'atmosphère supérieure à 50 ppm	<input type="checkbox"/> Non	DGI	<input type="checkbox"/> Non	DGI

Le CENR fonctionnant avec un appareil de cuisson, la mesure traduit une teneur en CO de l'atmosphère supérieure à 50 ppm	<input type="checkbox"/> Non	DGI	<input type="checkbox"/> Non	DGI
Débordement de flamme à l'allumage	<input type="checkbox"/> Non	DGI	<input type="checkbox"/> Non	DGI
c) Appareils raccordés				
Débordement de flamme à l'allumage	<input type="checkbox"/> Non	DGI	<input type="checkbox"/> Non	DGI
Le débit de gaz est supérieur au débit maximal théorique de 10% à 20%	<input type="checkbox"/> Non	A2	<input type="checkbox"/> Non	A1
Le débit de gaz est supérieur au débit maximal théorique de plus de 20%	<input type="checkbox"/> Non	DGI	<input type="checkbox"/> Non	A2
d) Produits de combustion				
En partie privative, la mesure traduit une teneur en CO de l'atmosphère supérieure à 10 ppm	<input type="checkbox"/> Non	DGI	<input type="checkbox"/> Non	DGI
En alvéole technique, la mesure traduit une teneur en CO de l'atmosphère supérieure à 10 ppm	<input type="checkbox"/> Non	A2	<input type="checkbox"/> Non	A2
Hotte raccordée à l'extérieur ou extracteur mécanique autre que VMC et appareil à tirage naturel, simultanément en fonctionnement, la mesure traduit une teneur en CO de l'atmosphère supérieure à 10 ppm.	<input type="checkbox"/> Non	DGI	<input type="checkbox"/> Non	DGI

ANNEXE - Conduite à tenir en cas de détection de l'anomalie 32c

En cas de présence de cette anomalie, l'organisme de contrôleur agréé doit :

- localiser l'anomalie correspondante et la signaler au donneur d'ordre ou à son représentant, lui apporter des explications sur la nature de l'anomalie relevée et sur la nature des risques encourus en cas d'utilisation de l'installation ;
- adresser le rapport de contrôlé signé, ainsi que la Fiche Informatrice Distributeur de gaz correspondante, au donneur d'ordre ou à son représentant ;
- signaler au donneur d'ordre ou à son représentant que conformément aux dispositions reprises dans la fiche informative l'installation présente une anomalie qui justifie une intervention auprès du syndic ou du bailleur social par le distributeur de gaz afin de s'assurer de la présence du dispositif de sécurité collective, de sa conformité et de son bon fonctionnement ;
- informer le distributeur de gaz des coordonnées du titulaire du contrat de fourniture de gaz, de l'adresse du logement contrôlé, et du numéro de point de livraison du gaz ou du point de comptage estimation, ou à défaut du numéro de compteur. Le distributeur de gaz lui remettra à cette occasion un numéro d'enregistrement d'appel.

NOTE : il est recommandé d'appliquer les dispositions pertinentes de l'Annexe F, article F.2, de la norme NF P 45-500:2013 en ce qui concerne le contenu de la Fiche Informatrice Distributeur de gaz.